

PROJET « AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT DANS LA RÉGION DU SAHEL »

Cartographie des actions sur la gouvernance et la gestion des enseignants au Tchad

AOÛT 2021





Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO),

(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de l'UNESCO (<https://en.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-en>).

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Conception graphique et mise en page : Agence Good Morning - www.agencegoodmorning.com

Consultant national : Djy Djimoko Jeth / Planificateur EFE

SOMMAIRE

Sigles et abréviations	3
Liste des tableaux	6
Note de présentation	9
Résumé exécutif	11
1. Contexte et justification de l'étude	13
2. Contexte et généralités sur le système éducatif du Tchad	14
2.1. Contexte général.....	14
2.2. Contexte socioéconomique et politique.....	14
2.3. Présentation du système éducatif.....	15
2.4. Aperçu sur l'évolution des principaux indicateurs de l'éducation.....	17
2.5. Les principales données sur les enseignants.....	17
3. Aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude	26
3.1. Les données administratives.....	26
3.2. Les données de l'enquête d'opinion.....	26
4. Etat des lieux de la politique enseignante dans le pays	28
5. Aperçu sur les activités de gestion et formation des enseignants en cours et perspectives	30
5.1. Vue d'ensemble sur les interventions en cours sur la question enseignante.....	30
5.2. Gros plan sur les programmes phares.....	31
5.3. Actions proposées pour le projet Sahel.....	31
6. Situation des normes sur la profession enseignante dans le pays	32
6.1. Existence de cadre curriculaire, de normes de la profession enseignante.....	32
6.2. Actions proposées pour le projet.....	32
7. Capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants	33
7.1. Examen de la capacité institutionnelle en matière de SIGE.....	33
7.2. Examen de la capacité institutionnelle relative à la gestion des statistiques sur les enseignants.....	33
7.1. Actions proposées pour le projet.....	34
Conclusions	35
Annexes	34

Sigles et abréviations

AE :	Académie d'Enseignement
AENF :	Alphabétisation et Éducation Non-Formelle
AN :	Assemblée Nationale
APE :	Associations des parents d'élèves
APICED :	Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Éducation et Développement
ASATA :	Action Scolaire Accélérée pour Tchadien Adolescent
BEPC :	Brevet d'Études du Premier Cycle de l'enseignement secondaire
BM :	Banque Mondiale
CA :	Centre d'Alphabétisation
CFEN :	Certificat de fin d'études normales
CEFEN :	Certificat élémentaire de fin d'études normales
CFC :	Centre de Formation Continue
CNC :	Centre National de Curricula
CONEFE :	Comité National pour l'Éducation et le Formation en liaison avec l'Emploi
DEF :	Direction de l'Enseignement Fondamental
DENF :	Direction de l'Éducation Non Formelle
DFE :	Direction de la Formation des Enseignants
DGPLAN :	Direction Générale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
DGEFEC :	Direction Générale de l'Enseignement Fondamental et de l'Éducation Civique
DNCS :	Division Nationale des Cantines Scolaires
DREN :	Délégation Régionale de l'Éducation Nationale
DPEJ :	Direction Provinciale de l'Éducation et de la Jeunesse
EFE :	Éducation, Formation, Emploi
ENI :	École Normale des Instituteurs
EPT :	Éducation Pour Tous
GLE :	Groupe Local Education
IDEN :	Inspection Départementale de l'Éducation Nationale
EAHMS :	Stratégie nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène en Milieu Scolaire
ECW :	Education Cannot Wait
EBNF :	Éducation de base non formelle
ENI :	Écoles Normales d'Instituteurs

ENIB :	Écoles Normales d'Instituteurs Bilingues
ESU :	Éducation en Situation d'Urgence
FIDE :	Formation initiale à distance des enseignants du primaire
FCFA :	Franc CFA
FMI :	Fonds Monétaire International
HCR :	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
IDEN :	Inspection Départementale de l'Éducation Nationale
IFADEM :	Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres
IPEP :	Inspection Pédagogique de l'Enseignement Primaire
MC :	Maître Communautaire
MENPC :	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique
MYRP :	Multi-Year Resilience Programmes
ONG :	Organisation non gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies
PAM :	Programme alimentaire mondial
PAQEPP :	Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation de base et de Promotion d'une gestion de Proximité
PARSET :	Projet d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIET :	Plan intérimaire de l'éducation du Tchad
PME :	Partenariat Mondial pour l'Éducation
PNANSS :	Politique Nationale de l'Alimentation, de la Nutrition et de la Santé Scolaire
PNCET :	Plan National de Contingence de l'Éducation du Tchad
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPRESU :	Programme Pluriannuel d'appui à la Résilience de l'Éducation en Situation d'Urgence
PREAT :	Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad
PRNSE 19 :	Plan de réponse national du secteur éducation à l'épidémie de Covid19 au Tchad
ProQEB :	Promotion de la qualité de l'éducation de base au Tchad
PUREAT :	Projet d'Urgence de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad
RESEN :	Rapport d'État du Système Éducatif National
SIGE :	Système d'Information pour la Gestion de l'Éducation
TBS :	Taux Brut de Scolarisation
TICE :	Technologies de l'Information et Communication
TBA :	Taux Brut d'Admission

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Taux brut d'admission au primaire 2016 - 2020.....	17
Tableau 2 :	Taux brut d'admission au moyen 2016 - 2020.....	18
Tableau 3 :	Taux brut de scolarité au primaire 2016 - 2020.....	19
Tableau 4 :	Taux brut de scolarité au moyen 2016 - 2020	
Tableau 5 :	Taux d'apprentissage au primaire 2016 - 2020	
Tableau 6 :	Taux d'apprentissage au moyen 2016 - 2020	
Tableau 7 :	Effectif des enseignants 2016 - 2020.....	22
Tableau 8 :	Prise en charge des Maitres Communautaires 2016 - 2020	
Tableau 9 :	Répartition des répondants par rapport au groupe d'appartenance.....	27
Tableau 10 :	Point de vue des enquêtés sur l'existence d'une politique éducative.....	28
Tableau 11 :	Pourcentage des enquêtés ayant connaissance d'un programme selon le Bailleur.....	30
Tableau 12 :	Répartition des enquêtés par rapport aux normes professionnelles des enseignants.....	32
Tableau 13 :	Connaissance des indicateurs par rapport aux bases des données.....	33
Tableau 14 :	Connaissance des moyens de diffusion des données.....	34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Evolution du PIB.....	15
Graphique 2 :	Taux brut d'admission au primaire 2016 - 2020.....	18
Graphique 3 :	Taux brut d'admission au moyen 2016 - 2020.....	18
Graphique 4 :	Taux brut de scolarité au primaire 2016 - 2020.....	19
Graphique 5 :	Taux brut de scolarité au moyen 2016 - 2020.....	20
Graphique 6 :	Taux d'apprentissage au primaire 2016 - 2020.....	20
Graphique 7 :	Taux d'apprentissage au moyen 2016 - 2020.....	21
Graphique 8 :	Effectifs des enseignants selon le genre 2016 - 2020.....	23
Graphique 9 :	Effectifs des enseignants selon le grade 2016 - 2020.....	23
Graphique 10 :	Prise en charge des Maitres Communautaires 2016 - 2020.....	23
Graphique 11 :	Contractualisation et subvention des Maitres Communautaires.....	24

Carte du Tchad / Les Régions



Source : Altaï Consulting 2018



Note de présentation



Améliorer l'enseignement
dans la région du Sahel

Le rapport d'étude portant sur la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants s'ajoute au nombre croissant de rapports produits dans la région du Sahel. L'objectif visé est d'offrir aux décideurs nationaux ainsi qu'à leurs partenaires techniques et financiers des pistes de réflexion et d'analyse solides permettant d'alimenter le processus de prise de décisions dans le secteur de l'éducation.

Les structures et systèmes éducatifs dans la région du Sahel sont en constant mouvement étant donné les tensions existantes entre les politiques éducatives, les crises sociales, environnementales et politiques. Ces travaux d'analyses permettent d'éclairer les échanges portant sur les actions à entreprendre dans un environnement complexe avec des données actualisées. L'étude générale et donc, la production des cartographies a été réalisée dans le cadre du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ». Ses activités ont débuté en janvier 2021, par la phase de démarrage visant à positionner l'intervention de l'UNESCO dans le portrait des programmes d'éducation ciblant les enseignants dans la région du Sahel et au niveau de chaque pays. C'est dans ce cadre qu'ont été lancées deux études, la première étant l'état des lieux sur la formation initiale et continue des enseignants. La seconde, les cartographies portant sur les actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants et la définition des activités de soutien au projet dans les pays du Sahel (la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad). L'objectif général de l'action est essentiellement d'améliorer la gouvernance et la gestion des enseignants dans cette région. Ces recherches ont été réalisées en partenariat avec la Chaire de l'UNESCO pour le développement curriculaire (CUDC) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Ces diagnostics et la collecte de ces données sont impératifs pour la poursuite des objectifs liés au développement de l'éducation. Puisqu'en effet, le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » ainsi que les études qui en découlent s'inscrivent dans la poursuite de la cible 4.C du cadre d'action Éducation 2030. La conduite de la production de ces rapports s'est appuyée sur un certain nombre de principes et méthodes à suivre.

L'étude en vue de la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants dans les cinq pays du Sahel devait éclairer sur la nécessité d'une assistance technique dans cette région pour les aider à adopter, à contextualiser et à rendre opérationnelles les politiques existantes ou nouvelles concernant les enseignants, les cadres régionaux pour les enseignants, les normes, les standards et les outils afin de professionnaliser leur corps enseignant. Le rapport devait mettre en relief les points communs et des différences qui existent entre les pays en matière de gouvernance et de gestion des enseignants. Des données administratives et d'enquête d'opinion ont été mobilisées pour l'étude grâce au service SIGE des ministères, mais aussi à partir de questionnaires ayant été distribués. Le consultant a par la suite assuré la saisie et le traitement des données recueillies. Les rapports pays ont été élaborés par les consultants, mais aussi en collaboration avec les équipes de l'UNESCO. La conduite de l'étude a été placée sous la responsabilité du bureau de l'UNESCO Dakar en collaboration avec les autres bureaux de l'UNESCO impliqués dans le projet. L'équipe de gestion du projet et les responsables nationaux recrutés ont joué un rôle central dans la conduite de l'étude. Effectivement, un consultant national a été recruté dans chaque pays concerné pour conduire l'étude. Certaines données manquantes et certaines imprécisions de plusieurs cartes ont rendu difficile le travail de cartographie. Les données recueillies ont tout de même permis d'offrir un portrait réaliste de la gouvernance et de la gestion des enseignants dans la région du Sahel.

Chacun des pays présentait des contraintes, approches ou méthodes différentes étant donné la disparité des contextes politiques et sociaux auxquels ils doivent faire face. Au Burkina Faso, l'enquête a touché 175 personnes issues des services centraux et déconcentrés du ministère en charge de l'éducation nationale, des enseignants du primaire et du post-primaire, des services décentralisés, des partenaires techniques et financiers, de la société civile ainsi que des syndicats de l'éducation. Le pays dispose d'une stratégie nationale sur la question enseignante (SNAQUE) validée en 2020, et la mise en œuvre de cette politique se fait à travers les plans d'action annuels. Toutefois, seulement 9,75 % des répondants ont évoqué la SNAQUE. Enfin, au niveau du

gouvernement, des programmes et interventions en faveur de la question enseignante existent. En ce qui concerne le Mali, un questionnaire et un guide d'entretien ont été partagés à 181 répondants incluant enseignants, encadreurs pédagogiques, administrateurs, gestionnaires, collectivités, syndicats et associations. Le système éducatif malien est géré principalement par quatre ministères et comprend plusieurs ordres et types d'enseignement, avec une diversité de parcours et de passerelles. En Mauritanie, des données administratives ont été collectées grâce à la lecture des documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. Également, une enquête utilisant la méthode non-aléatoire des quotas a été choisie pour recueillir les données de l'enquête d'opinion. C'est un total de 79 personnes, dont des enseignants, des formateurs, des encadreurs pédagogiques, des administrateurs et des gestionnaires qui forment le groupe de répondants. Parmi ceux-ci, nombreux déplorent l'absence de cette vision politique globale et intégrée qui fait également défaut dans des domaines connexes liés à la profession enseignante. Au Niger, la cartographie repose sur une étude documentaire et une enquête de terrain. Les données administratives ont été collectées grâce aux documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. L'étude d'enquête note, quant à elle, l'élaboration d'une politique enseignante qui est présentement en cours. Cette dernière serait structurée sur neuf dimensions regroupées en trois axes. Enfin, le Tchad a, pour sa part, également collecté des données administratives par la lecture de rapports officiels et pertinents pour la question de gestion au sein du système éducatif. Les données d'enquêtes qualitatives ont été complétées par des entretiens pour donner un état des lieux actualisé. Un total de 100 personnes a répondu, appartenant aux services centraux du ministère de l'Éducation, aux services déconcentrés du MEN, aux structures de formation des enseignants ainsi que des enseignants, des partenaires techniques et financiers, les syndicats de l'éducation, les ONG locales et la société civile. Le système éducatif du Tchad apparaît alors affecté par une mauvaise employabilité des ressources disponibles tant matérielles qu'humaines. Il est également caractérisé par un fort engagement des communautés dans les activités d'appui aux institutions scolaires.

En dehors de ces principes et approches, il est important de spécifier que l'observation des communautés dans la région du Sahel démontre des similitudes permettant de faciliter une approche régionale de soutien. Les problèmes liés à la gouvernance et à la gestion se rejoignent. Effectivement, la disponibilité d'enseignants qualifiés en nombre suffisant constitue de ce fait l'un des défis majeurs qui est partagé par l'ensemble des pays du Sahel et nécessite une approche régionale pour le relever. C'est en fondant l'analyse sur ces bases que le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » interviendra suivant les principes directeurs que sont l'utilisation plus accrue de ces nouvelles politiques de gestion, le partage d'expérience entre pays et l'intégration du genre dans les interventions.

Les cinq cartographies ont été produites grâce au travail commun et motivé d'équipes nationales et d'experts internationaux. La coordination du projet général est assurée par le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne, le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale à Yaoundé et le Bureau multipays de l'UNESCO pour le Maghreb à Rabat. La rédaction des cartographies a, quant à elle, été présidée par des consultants nationaux : Jean-Edmond Zida au Burkina Faso, Babe Diabé Doumbia au Mali, Mohamed El Moctar Ould Sidina en Mauritanie, Abdoulaye Boubakar Diallo au Niger et Diy Djimoko Jeth au Tchad. Ces cartographies ont été produites grâce, entre autres, à la Chaire UNESCO de développement curriculaire de l'UQAM ainsi qu'aux collègues experts des pays associés à l'étude.

En bref, la réalisation de ces 5 cartographies permet d'offrir un outil phare pour les acteurs et décideurs du système éducatif. Elles permettent d'identifier les faiblesses des systèmes éducatifs au moment où elles sont conduites et de servir de base pour l'identification d'une politique éducative riche et contextualisée par chacun des pays du Sahel. Les données recueillies permettent de suivre de près l'évolution des systèmes éducatifs puisque les défis futurs ne sont pas moindres. Les cartographies ne sont qu'une photographie des structures éducatives à un moment précis ; d'où l'importance de poursuivre les recherches et la collecte des données afin d'assurer une mise en contexte actualisé pour des politiques éducatives rigoureuses et fonctionnelles.

Nous espérons que la production des prochains rapports conclura à l'acheminement des progrès des systèmes éducatifs de la région du Sahel dans l'optique d'atteindre les cibles posées par l'Objectif de Développement Durable 4. Donc, d'appliquer des politiques qui permettront d'accompagner et d'accroître le nombre d'enfants accédant à un enseignement inclusif et de qualité, mais également d'améliorer la gouvernance et la gestion du personnel enseignant. L'éducation est un vecteur de développement social crucial, les réformes et structures qui le composent doivent impérativement être rigoureuses.



Résumé exécutif



Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel

Le Tchad est un pays d'Afrique centrale d'une superficie de 1 284 000 m² et qui présente de fortes similitudes physiques, climatiques, démographiques, économiques et sécuritaires avec les quatre autres pays de l'Afrique de l'Ouest composant le Sahel.

Les difficultés dans la région ont sérieusement impacté les chances d'une croissance économique susceptible de promouvoir un développement harmonieux du pays.

La population est estimée à 11 039 873 habitants au terme du 2e recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2 / 2009) et, approcherait de nos jours 16 millions d'habitants. Celle-ci est faiblement scolarisée, répartie à 49,3 % d'hommes et 50,7 % de femmes avec un taux de croissance annuel des plus élevés (3,6 %) et un taux d'activité de 46,7 %, causant ainsi une pauvreté monétaire extrême soit 625 frs CFA / jour (1,25 \$ USD).

L'instabilité politique a longtemps caractérisé ce pays qui connaît également de fréquentes perturbations climatiques à travers des sécheresses et inondations.

A ces phénomènes physiques, il faut ajouter les crises sécuritaires en RCA, au Soudan, en Libye et celle de Boko Haram au Nigéria à l'Ouest qui plombe singulièrement l'économie par une quasi rupture des échanges de biens et services entre le Tchad et ses voisins de l'Ouest.

Cette situation de pauvreté est notable à travers les indicateurs clés que sont le PIB et l'IDH, qui classent le pays parmi les dix derniers de la planète.

Pour aider à inverser relativement cette tendance, l'UNESCO s'est engagée, aux côtés des autres partenaires en développement, à initier le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel » en vue de prospecter les voies et moyens susceptibles de contribuer à relever certains défis du secteur. Une des étapes importantes du projet consiste en , à traverscette une analyse documentaire et des entretiens avec les acteurs clés du système éducatif, notamment dans le domaine de la gouvernance et à la gestion du système.

L'Éducation nationale au Tchad est régie par la Loi n° 16/PR/2006 portant sur l'orientation du système éducatif.

Ce système éducatif se caractérise par une forte augmentation de l'effectif des élèves à tous les niveaux. En effet, durant les cinq dernières années, les effectifs scolarisés ont augmenté dans tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variable de 8 % à 12 %.

Cette massification à la base dénote d'une forte demande de services éducatifs. Toutefois, il est observé, à travers les indicateurs clés du système, une tendance relative à la baisse des effectifs au cours de ces dernières années.

Aussi, en l'absence d'un document type de référence de politique nationale de l'éducation, plusieurs autres documents de politiques sectorielles (RESEN, SIPEA, PARSET, PIET, PUREAT) ont été élaborés et rendus opérationnels en lien avec le PND (2018 – 2022). Cependant, il a été constaté au cours des entretiens avec les différents acteurs, que la mise en œuvre des différentes activités relevant de ces politiques souffre d'un manque de synergie. Ce dysfonctionnement est accentué par un déficit de mémoire institutionnelle, capable de réguler les différentes interventions.

En ce qui concerne la gouvernance et la gestion, il est à noter que les enseignants sont au cœur du fonctionnement du système éducatif ; il est donc important de s'assurer qu'ils y sont en nombre suffisant, bien formés et bien répartis entre les écoles et sur l'ensemble du territoire. Ces aspects, ainsi que le niveau de satisfaction professionnelle des acteurs sont déterminants pour

garantir de la qualité de l'enseignement sans perdre de vue l'encadrement et le suivi évaluation.

Au-delà, il se pose également un problème de formation des enseignants à tous les ordres d'enseignement, car une proportion conséquente du corps n'a pas de qualification professionnelle : 62 % au primaire, 44 % au moyen et 30 % au secondaire général. Même pour les enseignants diplômés des écoles de formation des enseignants, il n'est pas certain que l'année scolaire passée dans l'école de formation les prépare suffisamment à exercer convenablement la profession.

Il est à retenir que le système éducatif tchadien est caractérisé par un fort engagement des communautés dans les activités d'appui aux institutions scolaires. En effet, l'État ne pouvant mettre à la disposition de ces écoles des enseignants qualifiés en nombre suffisant, les parents d'élèves, organisés en Association des parents d'élèves (APE) font appel à des enseignants qu'ils recrutent localement, le plus souvent sans formation professionnelle, les maîtres communautaires (MC).

Face à ce recours généralisé aux maîtres communautaires, la question enseignante devient une problématique centrale pour l'amélioration de la qualité du système éducatif tchadien.

In fine, le système éducatif du Tchad est affecté par une mauvaise employabilité des ressources disponibles, tant matérielles qu'e humaines, au regard des instabilités des cadres aux postes, et d'un manque de fluidité dans l'information et la communication tant interne qu'e externe.

De ce qui précède, le renforcement des capacités de gestion du SIGE qui figure en bonne place des priorités transversales du système s'avère nécessaire, car il aiderait à décloisonner la machine éducative dans sa quête d'un modèle fiable de régulation et de gestion en vue d'une redevabilité conséquente des activités à posteriori.



I. Contexte et justification de l'étude

La situation sécuritaire devient de plus en plus préoccupante dans les pays du Sahel. La région connaît une recrudescence des attaques terroristes qui font des victimes et provoquent de nombreux déplacés à l'intérieur de la zone. Ce facteur sécuritaire vient aggraver le niveau de développement des pays concernés, qui étaient déjà parmi les pays les moins avancés du monde qui était déjà peu enviable comparativement aux autres pays du monde. En 2020, le classement des pays en 2020 selon l'indice de développement humain (IDH) plaçait les quatre pays du Sahel parmi les dix derniers, tandis que le Tchad était classé 187e sur 189 pays.

Les tableaux des principaux indicateurs des systèmes éducatifs des pays du Sahel ne sont guère satisfaisants et laissent apparaître globalement un écart important entre le nombre d'enseignants qualifiés et la population d'âge scolaire. La disponibilité d'enseignants qualifiés en nombre suffisants constitue de ce fait, l'un des défis majeurs auquel sont confrontés l'ensemble des pays du Sahel et nécessite une approche régionale pour le relever.

C'est dans ce contexte que l'UNESCO, sur le financement de l'Union européenne, a élaboré et met en œuvre le projet intitulé « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ».

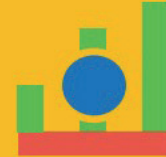
Ce projet, coordonné par le Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar en collaboration avec la Délégation de l'Union européenne, le bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique centrale (Yaoundé) et le bureau multi-pays de l'UNESCO à Rabat, comprend deux volets à savoir i) la gouvernance et la gestion des enseignants et ii) la formation initiale et continue des enseignants.

Dans le but d'aligner cette intervention avec celles des gouvernements et des autres partenaires techniques et financiers qui investissent sur la question dans les pays concernés, il est prévu une étude sur la cartographie des actions en cours sur la gouvernance et la gestion des enseignants qui permettra de mieux définir les activités qui seront mises en œuvre par le projet.

Un consultant a été retenu pour conduire l'étude en collaboration avec l'UNESCO, l'UE et la partie gouvernementale dans chaque pays.

Le présent rapport présente les résultats de cette étude qui a été menée au Tchad. Il aborde les points suivants :

- ▶ généralités sur le système éducatif
- ▶ aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude
- ▶ état des lieux de la politique enseignante dans le pays
- ▶ aperçu sur les activités de gouvernance et de gestion des enseignants en cours dans le pays
- ▶ situation des normes sur la profession enseignante dans le pays
- ▶ examen des capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants dans le pays



II. Contexte et généralités sur le système éducatif du Tchad

2.1. Contexte général

Le Tchad est un vaste pays enclavé de l'Afrique Centrale d'une superficie de 1 284 000 km². Il est limité à l'Est par le Soudan, au Sud par la République Centrafricaine et le Cameroun, à l'Ouest par le Nigeria, au Nord-Ouest par le Niger et au Nord par la Libye. Cette situation particulière fait du Tchad un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique noire subsaharienne.

Le pays est caractérisé par trois climats dont l'un tropical dans la partie sud, avec une pluviométrie assez abondante ; au centre du pays, le climat est sahélien avec une pluviométrie moyenne et enfin, le nord désertique et saharien, est caractérisé par une pluviométrie réduite et instable. Notons que le désert occupe une grande partie du territoire, souvent exposée aux vents secs provenant de l'Est et du Nord-Est.

2.2. Contexte socioéconomique et politique

Selon le dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) de 2009, le Tchad comptait 11 175 915¹ habitants dont 21,7 % vivant en milieu urbain. De nos jours, la population actuelle avoisinerait les 16 millions de personnes d'âmes. De ce recensement, les femmes représentaient 50,7 % de la population avec un taux de croissance démographique annuelle estimé à 3,6 %. Ce taux classe le pays parmi ceux avec la croissance démographique la plus forte². À ce rythme d'évolution, la population tchadienne devrait plus que doubler pour atteindre 23 millions d'habitants dans les années 2030, avec pour conséquence, une forte pression exercée sur le système éducatif.

Le Tchad est un pays bilingue (le français et l'arabe littéraire). Cependant, il compte plus de 120 autres langues. Le bilinguisme français-arabe paraît s'imposer comme une nécessité dans le système éducatif compte tenu de l'importance numérique des locuteurs qui utilisent ces langues. Toutefois, la proportion des élèves bilingues reste très limitée du fait du faible développement de l'arabe dans sa pratique.

La population est inégalement répartie sur le territoire. Près de la moitié de la population (47 %) est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. Cette population est dans une large proportion rurale puisqu'en 2009, la population résidant en milieu urbain ne représentait que 21,7 %. La densité est passée de 4,9 en 1993 à 8,7 habitants au km² en 2009 avec des disparités énormes entre les régions.

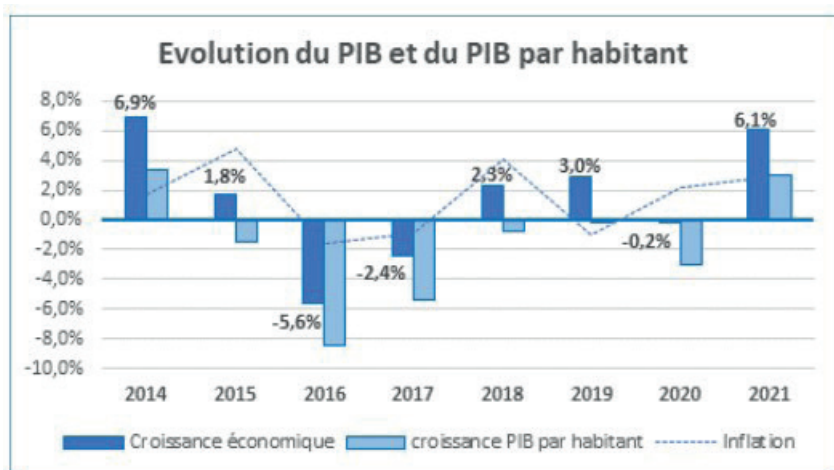
L'économie tchadienne était essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage jusqu'en 2003, année de mise en service des exploitations pétrolières du sud du pays. Depuis lors, son évolution est très marquée par le pétrole.

Les recettes publiques croissantes venant d'abord du pétrole ont contribué à l'amélioration progressive de la situation économique du pays depuis 2003. Cependant, l'environnement sécuritaire fragile de la sous-région a pesé sur la répartition des ressources. Entre 2005 et 2010, la part du budget national consacrée à l'éducation a baissé de 12 % à 8,8 %. Durant la même période, le financement extérieur au profit des secteurs sociaux a baissé de 38 %.

¹Source : INSEED, RGPH2, 2009

²Selon les projections de l'INSEED

Graphique 1 : Evolution du PIB et du PIB par habitant



Source : d'après données FMI, World Education Outlook, avril 2020

Le contexte économique tchadien est marqué par d'importantes difficultés survenues avec la baisse sensible et durable des cours pétroliers depuis la mi-2014 : la croissance du PIB s'est brutalement ralentie en passant de + 6,9 % en 2014 à 1,8 % en 2015 pour devenir négative à -6,4 % en 2016, et ne redevenir positive qu'en 2018, à un niveau légèrement en dessous de la croissance démographique. La crise sanitaire du Covid-19 et ses conséquences économiques devraient replonger la croissance économique en territoire négatif pour l'année 2020. Les dernières perspectives du FMI (*World Economic+ Outlook, avril 2020*) laissent entrevoir un retour à un taux positif de 6,2 % en 2021.

Toutes les contraintes citées ci-dessus ont amené le pays à interrompre la mise en place d'un processus d'élaboration du Plan Décennal de Développement de l'Éducation et de l'Alphabétisation (PDDEA) pour le remplacer par un plan intérimaire répondant à cette crise qui a durement affecté le secteur de l'éducation. Ainsi, d'un commun accord avec le Groupe Local des Partenaires de l'Éducation (GLPE), il a été décidé d'élaborer le Plan Intérimaire pour l'Éducation au Tchad (PIET) pour la période 2018-2020.

2.3. Présentation du système éducatif

Le système éducatif national est régi par la Loi n° 16/PR/2006 portant orientation du système éducatif au Tchad.

Les ministères en charge de l'éducation sont constamment sujets à des réorganisations incessantes au gré des remaniements ministériels. Toutefois, il est à retenir que le Ministère de l'Enseignement Fondamental et Secondaire ainsi que celui de l'Enseignement Supérieur demeurent les (2) deux ministères phares du système éducatif tchadien. L'on pourrait, dans le cas échéant y adjoindre quelques autres ordres d'enseignement tels que le ministère de la fonction publique et de l'emploi, le ministère de la femme, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, le ministère de la culture, jeunesse et sport ainsi que le ministère de l'agriculture.

Ces constantes restructurations du cadre institutionnel au sommet contribuent largement à déstabiliser le pilotage et la gestion administrative des services centraux et, par la même partant, ceux des services sous-jacents.

Le secteur de l'Éducation Nationale du Tchad connaît depuis plusieurs années une situation difficile avec des crises à répétition liées à la chute brutale du prix du baril du pétrole, à la dégradation de la situation sécuritaire en lien avec l'extrémisme violent et enfin à la crise sanitaire relevant du Covid19.

Au-delà, il faut retenir que le système éducatif est organisé en circonscriptions de niveau supérieur, dénommées « Académies » subdivisées en Délégations régionales de l'éducation.

Le système éducatif tchadien est subdivisé en sept (7) cycles structurés de la manière suivante :

- L'enseignement préscolaire
- L'enseignement primaire ;
- L'enseignement moyen ;
- L'enseignement secondaire général ;
- L'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle ;
- L'enseignement non- formel et l'alphabétisation ;
- L'enseignement supérieur, recherche et innovation.

Le système éducatif se caractérise par une forte augmentation de l'effectif des élèves à tous les niveaux. En effet, durant les cinq dernières années, les effectifs scolarisés ont augmenté dans tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variable de 8 % à 12 %. Cette massification dénote d'une forte demande pour les services éducatifs. Toutefois, on a observé une baisse relative des effectifs au cours de ces trois dernières années, du fait de l'insécurité ambiante dans certaines régions du nord-ouest et du centre, ainsi que de la démission de nombreux maîtres communautaires dont les subsides n'ont pas été versés.

Avec l'avènement de la crise en 2014, la suspension des subventions de l'État à l'Agence pour la promotion des initiatives communautaires en éducation (APICED), créé par la Loi n°23/PR/2002, a estompé l'engouement des communautés à soutenir matériellement et financièrement les MC.

Ainsi, la fermeture de plusieurs écoles communautaires et le renvoi à domicile de milliers d'élèves faute d'avoir pu payer les maîtres communautaires ont montré les limites atteintes par cette pratique consistant communautaire à financer les écoles et à rémunérer les enseignants.

Malgré les progrès réalisés, et hormis la parenthèse de crises, le niveau de couverture à chaque cycle reste faible par rapport aux attentes et aux objectifs gouvernementaux. La proportion d'enfants d'une génération qui accèdent à l'école est de 64 % et ce chiffre n'a pratiquement pas évolué depuis 10 ans ; de plus, environ 45 % des personnes âgées de 6-24 ans n'ont jamais été inscrites à l'école (PIET 2018-2020).

Cette situation s'explique notamment par un niveau élevé de redoublements et d'abandons, le manque d'infrastructures scolaires (notamment en milieu rural), le sentiment des familles, dans certaines localités, que l'école ne répond pas à leurs besoins et le coût des services éducatifs jugé prohibitif.

Au primaire en 2018, près de 16,3 % des élèves sont des redoublants. Ces chiffres se sont améliorés avec l'application partielle de la loi 16 qui interdit le redoublement à l'intérieur des sous-cycles du primaire. Dans la même période, 17,9 % des élèves qui commencent le primaire abandonnent avant la fin du cycle. Ces taux relativement élevés des abandons et des redoublements affectent l'efficacité interne du système éducatif et conduisent à des déperditions d'une ampleur préoccupante. On estime à environ 60 % les ressources du primaire qui sont gaspillées du fait des redoublements et des abandons. Ces chiffres s'élèvent à 42 % pour l'enseignement moyen et à 38 % pour le secondaire général (PIET 2018-2020).

« Les performances du système éducatif tchadien le situent très loin de l'objectif d'une éducation primaire pour tous (EPT) : ; seuls 20,4 % des enfants d'une génération achèvent le primaire contre 100 % attendu » en 2019/2020.

Le Tchad est un pays fragile, très instable depuis son indépendance en 1960. Il a connu plusieurs régimes de parti unique et politico-militaire avec des révolutions armées jusqu'à ce jour. Bien que le multipartisme et les libertés fondamentales aient été instaurés après la Conférence nationale souveraine (CNS) de 1993, le pays continue de subir l'influence de plusieurs facteurs exogènes et endogènes qui constituent de véritables freins à son développement harmonieux.

Le taux d'analphabétisme des adultes est de 78 % avec des fortes disparités selon le genre (69 % chez les hommes et 86 % chez les femmes). Ce taux est de 38 % en moyenne en Afrique sub-saharienne. Plus de la moitié de la population (62 %) vit en-dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté monétaire qui sévit au Tchad concerne plus particulièrement le milieu rural (78 %) et les femmes sont les plus touchées. Les régions de Mayo Kebbi Est, Mandoul, Moyen Chari, Logone Oriental, Guéra, Salamat et Tandjilé enregistrent les plus forts taux de pauvreté variant de 62,1 % à 71,7 % au Mayo Kebbi Est.

Les sécheresses successives et les famines qui en résultent ont affecté particulièrement les neuf régions du Tchad, causant des pertes de bétails, des déplacements de populations et la destruction du tissu social. Dans certaines régions, la malnutrition aiguë dépasse le taux de 15 %. Cette insécurité alimentaire est un obstacle majeur à la scolarisation en zones rurales surtout au Nord, au Centre et à l'Est. Dans les régions rurales de la bande sahélienne, il est estimé que plus de 537.000 enfants scolarisés ont besoin d'un accès à une alimentation scolaire.

L'impact des crises pèse lourdement sur le système éducatif, induisant les phénomènes suivants :

- la dégradation d'infrastructures, d'équipements et de matériels scolaires suite aux inondations et aux tempêtes de sable ;
- l'absentéisme ou le départ définitif d'enseignants de leurs localités de service ;
- l'absentéisme des enfants à cause de leur détournement pour des travaux champêtres et les pâturages ;
- la non-pertinence de l'offre éducative et l'inadaptation des programmes aux situations de crises (réfugiés, déplacés internes, populations vivant de l'aide humanitaire) ;
- et l'incapacité des structures de gestion à faire face aux urgences relatives à l'éducation.

Cependant, la forte implication des communautés dans la création, le financement et la gestion des écoles, est un atout majeur pour le système éducatif dont les bénéficiaires dans le domaine de la gestion doivent être préservés. Pour se rendre à l'évidence, les écoles communautaires représentaient en 2018/2019, un pourcentage de 43 % des établissements du primaire du pays.

2.4. Aperçu sur l'évolution des principaux indicateurs de l'éducation

L'évolution de certains indicateurs de l'éducation tels que ceux des ratios élèves-maîtres nous permet de comprendre, le rôle déterminant du recrutement massif des maîtres communautaires, et combien il a contribué à couvrir le déficit criard en personnel enseignant. Cette approche a permis d'augmenter significativement les capacités d'accueil des établissements.

2.4.1. Indicateurs d'accès et de participation

Le TBA est le nombre total de nouveaux entrants dans une classe donnée, en général en première année de l'enseignement primaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel d'admission à l'école primaire. Le taux brut d'admission indique le niveau général d'accès à l'enseignement primaire. Il traduit également la capacité d'un système éducatif à assurer l'accès en première année d'études pour la population ayant l'âge officiel d'admission à l'école. Il peut être ventilé selon l'ordre d'enseignement, le genre des élèves, la zone et l'âge spécifique.

L'indice de parité (IP)

C'est la comparaison entre la scolarisation des filles et des garçons, permettant ainsi de dégager l'écart qui existe entre les deux sexes. L'indice est une mesure allant de 0 à 1. L'indice de parité fournit une mesure des disparités de genre en matière de scolarisation et concerne le niveau national comme provincial et l'ordre d'enseignement, zone.

L'idéal voudrait que l'indice de parité soit égal à 1, signifiant ainsi que le système offre les mêmes chances de scolarisation aux filles et aux garçons. Plus il s'écarte de cette valeur, plus les disparités de genre sont grandes.

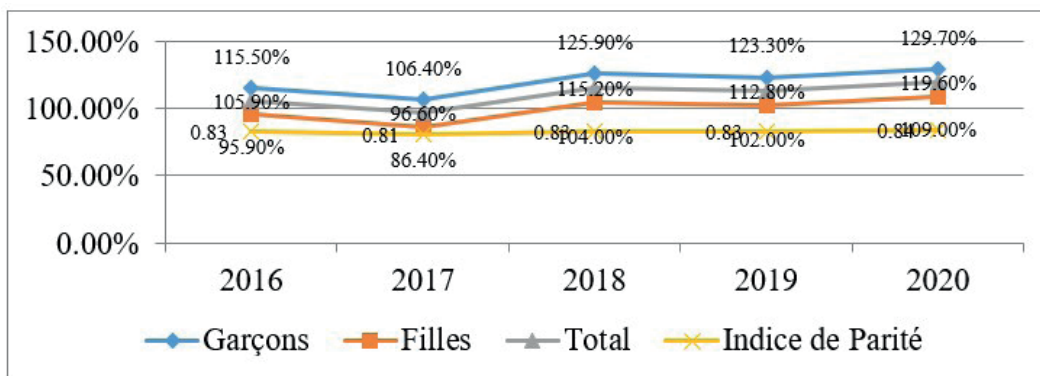
Tableau 1 : Evolution du TBA au primaire selon le genre des élèves des 5 dernières années

Années	Garçons	Filles	Total	Indice de Parité
2016	115,5%	95,9%	105,9%	0,83
2017	106,4%	86,4%	96,6%	0,81
2018	125,9%	104,0%	115,2%	0,83
2019	123,3%	102,0%	112,8%	0,83
2020	129,7%	109,0%	119,6%	0,84

Source : Annuaire statistiques SIGE 2020

La lecture du tableau ci-dessus montre que le TBA au Tchad pendant les cinq dernières années évolue en dents de scie. Chez les garçons, ce taux est au-dessus de 100 % pendant la période, alors que chez les filles, il atteint voire dépasse les 100 % à partir de 2018 jusqu'en 2020.

Graphique 2 : TBA au primaire de 2016- 2020



Un taux brut d'admission élevé indique un niveau élevé d'accès à l'enseignement primaire. Comme le calcul porte sur tous les nouveaux entrants de la première année d'études, indistinctement y compris les enfants trop âgés ou trop jeunes qui entrent à l'école primaire pour la première fois, le taux brut d'admission peut être supérieur à 100 %, comme souvent observé par endroit. Selon la norme de qualité : les données relatives à la population employées dans la composition de cet indicateur doivent se référer strictement à l'âge légal d'admission (6 ans) à l'école primaire. Il conviendra de veiller à ce que les redoublants ne soient pas inclus dans le calcul, car cela gonflerait indûment le taux brut d'admission. Un taux brut d'admission élevé peut être le fait d'une accumulation d'enfants plus âgés qui n'avaient pas été admis à l'école quand ils avaient l'âge officiel d'admission à l'école primaire.

On peut conclure qu'une telle situation laisse entrevoir une difficulté dans les déclarations de naissances pour l'établissement d'actes civils.

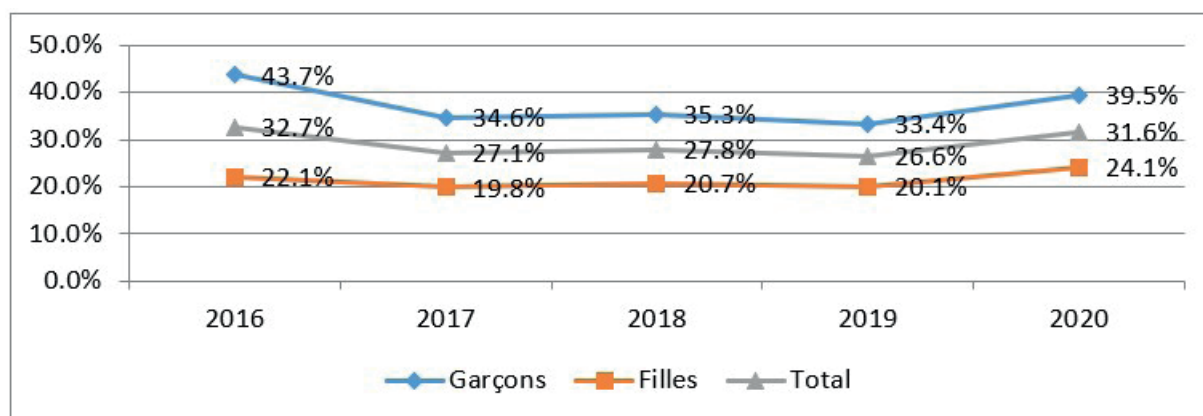
Tableau 2 : Evolution du taux brut d'admission au cycle moyen de 2016 à 2020

Années	Garçons	Filles	Total	Indice de Parité
2016	43,7%	22,1%	32,7%	0,51
2017	34,6%	19,8%	27,1%	0,57
2018	35,3%	20,7%	27,8%	0,59
2019	33,4%	20,1%	26,6%	0,60
2020	39,5%	24,1%	31,6%	0,61

Source : Annuaire statistiques SIGE 2020

Au cycle moyen, la méthode de calcul reste la même qu'au primaire. Le constat est aussi le même qu'au primaire. Les données du tableau ci-dessus montrent que le TBA du cycle moyen évolue en dents de scie. De presque 33 % en 2016, il est descendu à environ 27 % en 2019 pour remonter légèrement à environ 32 % en 2020. Cette chute drastique est due à la fermeture de beaucoup des collèges avec la crise financière qu'a connue le pays.

Graphique 3 : Taux brut d'admission au secondaire



Source : Annuaire Statistiques SIGE 2020

Comme au cycle primaire, le taux brut d'admission de filles au cycle moyen est faible. Par rapport à celui des garçons : moins d'une fille sur quatre est admise au cycle moyen sur toute la période. L'indice de parité F/G permet de dire qu'en 2016, une fille est admise au collège pour deux garçons. Cet indice a augmenté de valeur et permet de constater l'admission de trois filles pour cinq garçons en 2020.

Le taux brut de scolarisation (TBS)

Le TBS représente les effectifs totaux d'un niveau d'éducation spécifié, sans distinction d'âge, exprimés en pourcentage de la population du groupe d'âge officiellement scolarisable au même niveau d'éducation pour une année donnée. Il est largement utilisé pour indiquer le niveau général de participation dans un niveau d'éducation donné. Il traduit la capacité d'un système éducatif à inscrire les élèves d'un groupe d'âge donné et concerne le niveau national et provincial. Il peut être ventilé selon l'ordre d'enseignement, le genre des élèves, la zone et l'âge spécifique.

Un taux brut de scolarisation élevé indique généralement un niveau élevé de participation dans l'éducation, que les élèves appartiennent ou non au groupe d'âge officiel. Un taux brut de scolarisation de 100 % au niveau national indique qu'un pays est, en principe, capable de scolariser la totalité de sa population d'âge scolaire, mais il n'indique pas la proportion de cette population qui est effectivement scolarisée.

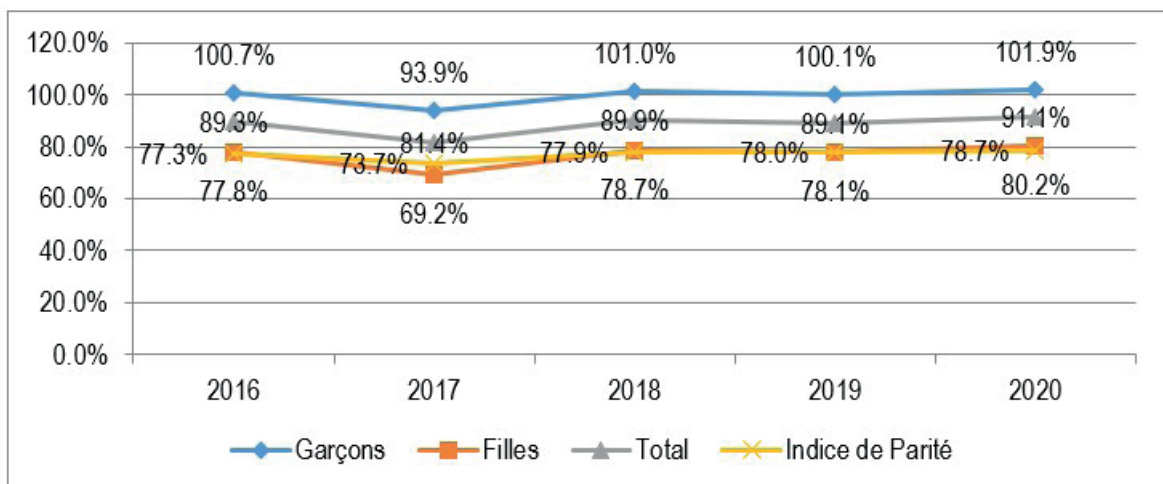
Tableau 3 : Evolution du TBS au primaire de 2016 à 2020

Années	Garçons	Filles	Total	Indice de Parité
2016	100,7%	77,8%	89,3%	77,3%
2017	93,9%	69,2%	81,4%	73,7%
2018	101,0%	78,7%	89,9%	77,9%
2019	100,1%	78,1%	89,1%	78,0%
2020	101,9%	80,2%	91,1%	78,7%

Source : Annales statistiques SIGE 2020

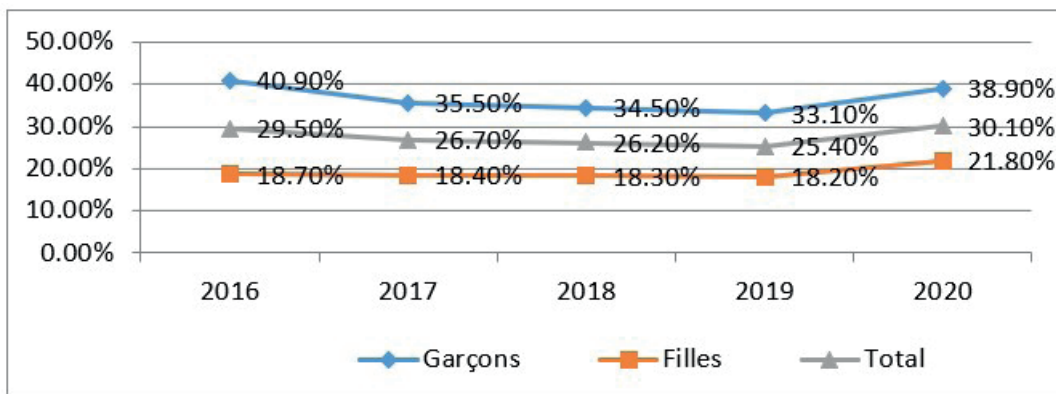
Le TBS des cinq dernières années évolue en dents de scie. De 89,3 % en 2016, ce taux a chuté en 2017 puis remonte légèrement pour atteindre 91,1 % en 2020. La baisse de ce taux chez les garçons comme chez les filles en 2017 s'explique par le fait qu'en cette année, nombre d'écoles étaient restées fermées dans plusieurs provinces à l'exemple des deux Mayo-Kebbi (sud-ouest), le Bahr El-Gazal (nord-ouest) et autres.

Graphique 4 : TBS de scolarisation au primaire sur les 5 dernières années



En jetant un regard sur la figure ci-dessus, on constate que les filles sont défavorisées par rapport aux garçons. Comme observé au TBA, l'indice de parité ici montre qu'environ huit filles contre dix garçons qui sont accueillies au cycle primaire tchadien.

Graphique 5 : Taux brut de scolarisation (TBS) au cycle moyen sur les 5 dernières années



Source : Annuaire statistique SIGE 2020

Le TBS du cycle moyen tchadien pendant la période de 2016 à 2019 a connu une baisse considérable. De 29,3 % en 2016, il a chuté à 25,4 % en 2019 avant de remonter à 30,2 % en 2020. Cette hausse s’explique par la réouverture de quelques collèges momentanément fermés.

Au niveau du genre, la participation des filles reste toujours déficitaire par rapport aux garçons sur la période. Cette situation devrait interpeller les autorités compétentes et les encourager à accorder une attention particulière à cette question de manière à inverser la tendance dans les années à venir.

2.4.2. Indicateurs de qualité

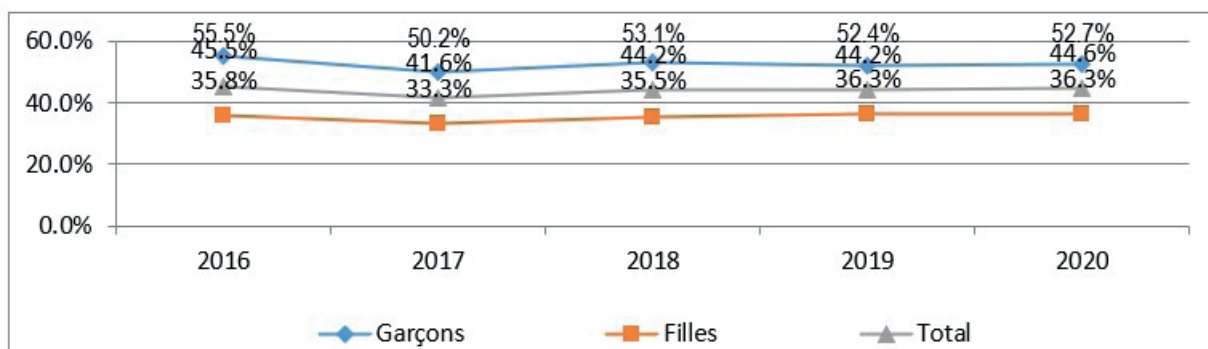
Il est essentiel pour les décideurs politiques de connaître le nombre des élèves inscrits qui terminent effectivement un cycle donné d’enseignement et obtiennent un diplôme donné dans la limite de temps officiellement impartie. Il s’agit là d’un point important, car il permet aux éducateurs d’évaluer la pertinence des objectifs pédagogiques, des programmes et des méthodes d’enseignement, ainsi que d’examiner la relation entre les facteurs internes et externes liés à la fréquentation et aux performances et / ou aux résultats scolaires.

Ainsi, pour mesurer la qualité du système éducatif au Tchad, un recours est toujours fait au calcul du taux d’achèvement primaire (TAP) au cycle primaire comme au cycle moyen. Cet indicateur a pour objectif de mesurer le phénomène du redoublement et son effet sur l’efficacité interne du système éducatif. En outre, il constitue l’un des indicateurs de base dans l’analyse et la projection des flux d’élèves d’une année d’études à une autre à l’intérieur d’un cycle scolaire.

Le niveau concerné peut être national comme provincial et la ventilation est faite selon le genre, l’ordre d’enseignement, la zone géographique et le statut de l’établissement.

En termes de limitation par rapport au TAP : le niveau et le nombre maximum de redoublements permis peuvent, dans certains cas, être déterminés par les autorités scolaires en vue, soit de faire face à une capacité d’accueil limitée pour certaines années d’études, soit d’accroître le rendement interne et le flux d’élèves à travers le système éducatif (Cf Arrêté n° 253 de 2014).

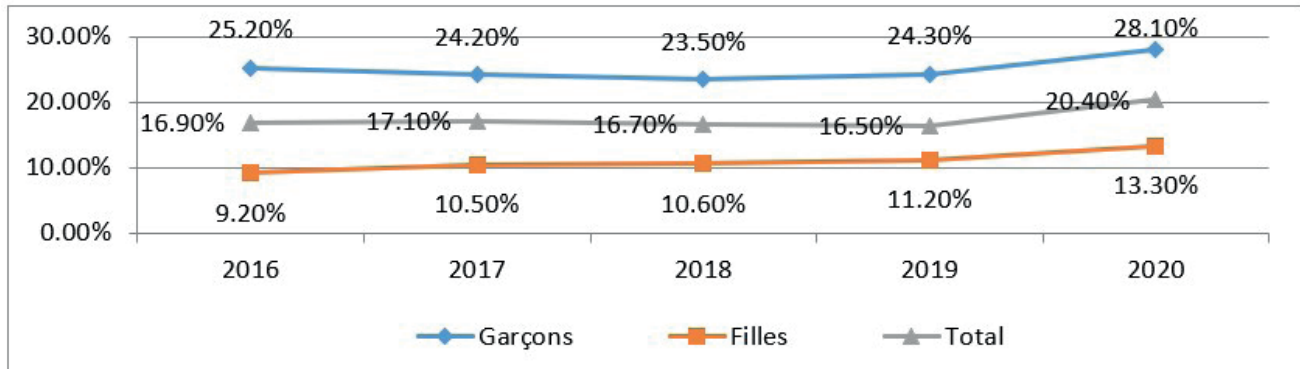
Graphique 6 : Evolution des TAP du cycle primaire pendant les cinq dernières années



Source : Annuaire statistique SIGE 2020

Comme les indicateurs d'accès et de participation, le TAP, un indicateur de mesure de la qualité du système, évolue en dents de scie au cycle primaire pendant les cinq dernières années. Sur 100 élèves inscrits, seulement 44,6 % finissent le cycle primaire. On observe une disparité entre le genre pour les élèves qui ont achevé le cycle, avec respectivement 36,3 % de filles contre 52,7 % des garçons.

Graphique 7 : Evolution des TAP du cycle moyen pendant les cinq dernières années



Source : Annales statistiques SIGE 2020

Le TAP du cycle moyen présente des disparités sur le genre pendant les cinq dernières années avec 28,1 % chez les garçons contre 13,3 % chez les filles en 2020. De 16,9 % en 2016, il a connu une croissance significative pour atteindre à 20,4 % en 2020. Cette croissance est due aux efforts du gouvernement pendant la période, mais reste insuffisante pour garantir une amélioration significative de la situation.

D'où, la nécessité d'une mise élaboration et mise en œuvre d'une véritable politique éducative.

2.5. Les principales données sur les enseignants

Les enseignants sont recrutés et gérés conformément à la Loi n° 17/PR/2001, portant statut général de la fonction publique. En tant que fonctionnaires de l'Etat, ils/elles peuvent aussi être gérés par des statuts particuliers relevant de la spécificité de leur métier.

L'éducation formelle est confiée aux corps enseignants que sont :

- ▶ Les fonctionnaires ;
- ▶ Les contractuels ;
- ▶ Les auxiliaires.

Ces derniers temps, il y a quatre sources pour le recrutement des enseignants du primaire.

a) L'Etat, en principe, est le principal recruteur des enseignants pour tous les ordres d'enseignement au Tchad, mais compte tenu des récessions économiques, le nombre d'enseignants recrutés par l'Etat à travers le ministère de la fonction publique a considérablement baissé sur plusieurs années successives.

b) Le deuxième pourvoyeur du système éducatif en enseignants est la communauté éducative à travers les Associations des parents d'élèves. Ces associations sont obligées de collecter des fonds auprès de parents d'élèves pour le recrutement des enseignants, sans quoi leurs progénitures manqueront d'enseignants.

c) Le troisième pourvoyeur d'enseignants est le groupe de partenaires techniques et financiers qui appuient les communautés locales en prenant en charge le paiement de quelques milliers d'enseignants pour atténuer les lourds fardeaux des familles pauvres contraintes de payer les frais de scolarités de leurs enfants.

d) Les promoteurs des écoles privées gèrent également un effectif non- négligeable d'enseignants dans les établissements privés et confessionnels.

Les enseignants sont au cœur du fonctionnement d'un système éducatif. Il est donc important de s'assurer qu'ils y sont en nombre suffisant, bien formés et bien répartis entre les écoles et sur l'ensemble du territoire. Ces aspects, ainsi que le niveau de satisfaction professionnelle des enseignants, sont déterminants pour garantir de la qualité de l'enseignement sans perdre de vue, l'encadrement et le suivi évaluation.

Au cours de la dernière décennie, il a été relevé une forte évolution des effectifs des enseignants à tous les niveaux des cycles a été relevée.

Indistinctement, le corps enseignant est composé d'enseignants fonctionnaires et de maîtres communautaires. Les principales différences entre les deux catégories résident dans la formation, le recrutement et la rémunération. Les fonctionnaires sont recrutés et payés par l'Etat tandis que les enseignants communautaires sont recrutés par les parents d'élèves. Cependant, parmi les enseignants communautaires, certains sont pris en charge par l'Etat et d'autres sont entièrement à la charge des parents d'élèves ou des partenaires techniques et financiers.

De façon générale, le nombre d'enseignants a beaucoup augmenté au cours des cinq (5) dernières années. Si on se restreint aux écoles publiques et communautaires, on observe qu'au primaire, le nombre de maîtres est passé de 32 130 à 43 805 entre 2013 à 2018 (SIPEA).

Au primaire, l'augmentation du nombre d'enseignants a surtout été rendue possible par le recrutement massif des maîtres communautaires. Ces derniers représentaient déjà 57,4 % du corps enseignant en 2016. Leur nombre n'a cessé d'augmenter, au point qu'ils représentaient en 2020 près de 64,8 % du corps enseignant du primaire.

Dans le même temps, le recrutement des fonctionnaires a très faiblement évolué, voir régressé : de 16 575 maîtres en 2016, on ne compte plus que 16 215 maîtres fonctionnaires en 2020.

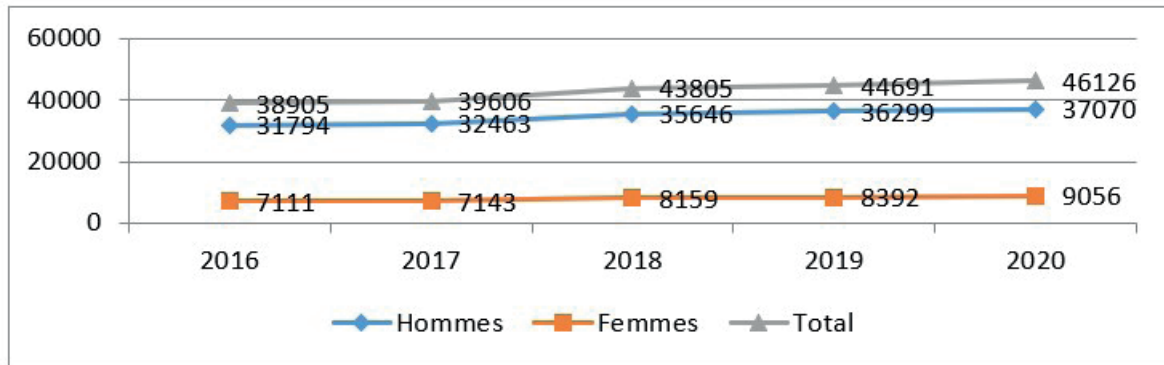
Évolution des effectifs et des déficits sur les 5 dernières années selon le niveau d'agrégation possible et selon la pertinence (statut, genre, diplôme académique, zone, etc.)

Tableau 7 : Effectif des enseignants

Effectif des enseignants					
Selon le genre	2016	2017	2018	2019	2020
Hommes	31 794	32 463	35 646	36 299	37 070
Femmes	7 111	7 148	8 159	8 392	9 056
Total	38 905	39 611	43 805	44 691	46 126
Selon le grade					
Instituteurs	14 429	15 089	14 653	14 722	14400
Instituteurs Adjoint	2 146	2 762	1 782	1 702	1815
Maitre Communautaires	22 330	21 760	27 370	28 267	29 911
Total	38 905	39 611	43 805	44 691	46 126

Source : Annuaire statistiques SIGE 2020

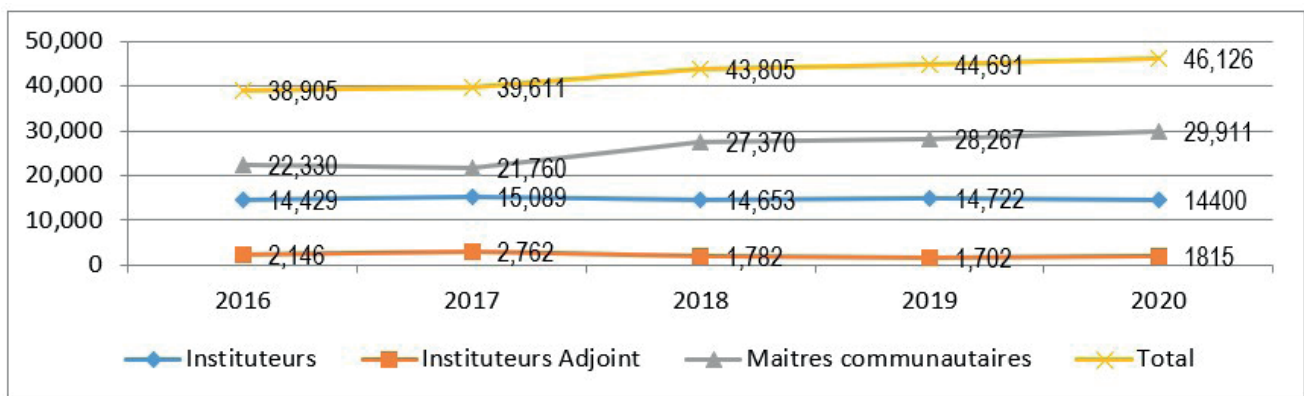
Graphique 8 : Evolution des effectifs des enseignants selon le genre



Source : Annuaires statistiques SIGE 2020

Le graphique 8 ci-dessus, présente, l'évolution des effectifs d'enseignants selon le genre. Le nombre des enseignants du primaire continue de croître, pendant la période de 2016 à 2020. On constate qu'il y a une hausse globale de 16 %, et cette croissance est fortement observée chez les hommes.

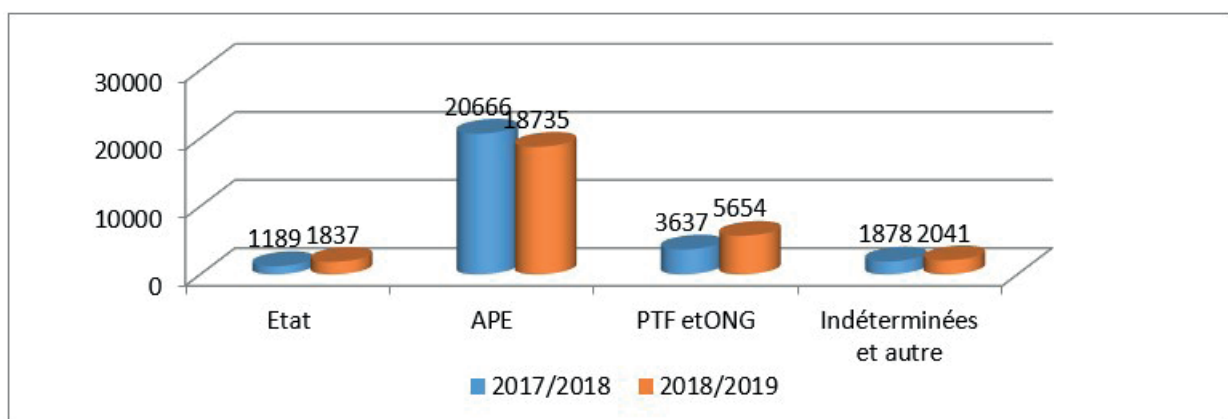
Graphique 9 : Evolution des effectifs des enseignants selon le grade



Source : Annuaires statistiques SIGE 2020

La graphique 9 ci-dessus présente l'évolution des enseignants du cycle primaire au Tchad selon le grade. Il ressort de cette présentation que presque deux enseignants sur trois (65 %) sont des enseignants communautaires (MC1, MC2 et MC0). En revanche, seulement 35 % d'enseignants possèdent des compétences professionnelles conséquentes pour exercer le métier de l'enseignement.

Graphique 10 : Prise en charge des maîtres communautaires



Source : Annuaires statistiques SIGE 2020

Le graphique 10 ci-dessus, montre combien la contribution des APE est éloquent par rapport aux contributions des autres acteurs du système. Les ressources budgétaires de l'Etat allouées à l'éducation en 2017/2018 sont de 119.807.686.000 francs CFA, et celles de 2018/2019 sont de 121.362.383.000 francs CFA². Mais le nombre d'enseignants pris en compte par ces budgets ne dépasse guère 1 900, malgré la volonté affichée de l'État qui ne cesse d'affirmer que l'éducation est une priorité des priorités. Dans ces conditions, peut-on améliorer la qualité du système surtout au cycle fondamental (primaire et moyen) ?

En perspective d'une réduction graduelle de la prédominance des MC dans le système éducatif, l'Etat a préconisé deux approches de prise en charge et de formation initiale et continue en vue de :

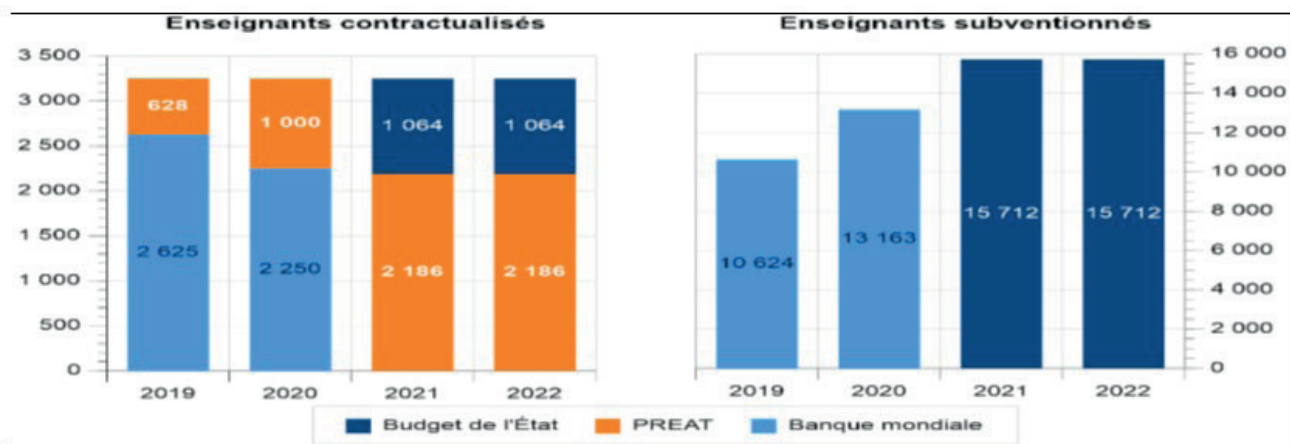
- ▶ former et subventionner les maîtres communautaires
- ▶ introduire progressivement un nouveau statut avec un corps d'enseignants contractuels.

Cette option stratégique, prise au niveau du PIET, consiste à remplacer progressivement les maîtres communautaires (MC) non formés par des maîtres formés et rémunérés, et à introduire progressivement un corps d'enseignants contractuels, mieux formés, mieux rémunérés avec une pérennisation de leur la rémunération indexée au budget de l'État.

La contractualisation constituera ainsi une modalité de recrutement qui améliorera à la fois la motivation des enseignants et la maîtrise des coûts au niveau du budget de l'État. Les partenaires techniques et financiers qui jouent actuellement un rôle non-négligeable dans la prise en charge des subventions et la contractualisation des maîtres communautaires n'en seront que réconfortés.

À l'instar du PREAT, dont la contribution, sur l'ensemble de la période, sera de 6 000 contractualisations en équivalent année entière. Elle se fera en complémentarité des autres bailleurs et notamment de la Banque Mondiale , qui, dans le cadre du PARSET 2, a programmé la rémunération des maîtres communautaires à travers la contractualisation (1 500 en 2019 et 3 000 en 2020) et la subvention (15.480 MC1 et MC2 pour les années scolaires 2018/19 et 2019/20, ainsi que le paiement d'arriérés à 12 688 MC).

Graphique 11 : Contractualisation et subvention des MC par source de financement



Source : Données issues du document programme du PREAT

Par ailleurs, un des objectifs prioritaires fixé par le MENPC, et ce, depuis 2013, concerne la généralisation du recours aux maîtres possédant une qualification professionnelle de façon à améliorer la qualité de l'éducation. Il s'agit donc de professionnaliser progressivement la catégorie des MC 0 et des MC 1 par la formation ou la substitution.

La formation initiale des enseignants se déroule dans les écoles normales d'instituteurs bilingues (ENIB). Depuis 1997, la formation continue des maîtres est habituellement assurée par les centres départementaux de la formation continue des enseignants du primaire (CDFCEP) qui organisent des activités de formation en collaboration avec des inspections pédagogiques de l'enseignement primaire (IPEP). Ils sont appuyés par des conseillers pédagogiques et des directeurs d'es écoles. La direction de la formation des enseignants du fondamental et du secondaire, relevant de la direction générale des enseignements et de la formation, a sous sa tutelle les 22 ENIB et les 80 CDFCEP.

²Fascicule budgétaire des années 2018 et 2019

Ce dispositif de formation initiale et continue, fait face actuellement à un certain nombre de défis tels que le manque de moyens, la faible articulation entre la formation initiale et continue, l'obsolescence des méthodes d'enseignement et le manque de matériel pédao-didactique (faiblesse des TICE) ou encore, la faiblesse des capacités de la chaîne d'encadrement.

Depuis la rentrée 2015-2016, compte tenu du nombre important d'instituteurs bacheliers en instance d'intégration, le gouvernement a décidé de suspendre la formation initiale des instituteurs bacheliers ; les 22 ENIB présentant une capacité annuelle de formation initiale de plus de 3 000 instituteurs, le dispositif a été réalloué pour la formation continue des MC et plus particulièrement des MC1.

La formation se déroule sur une période de 2 ans, sanctionnée par l'octroi du certificat élémentaire de fin d'études normales (CEFEN). Toutefois, la formation actuelle des MC1 pose problème puisque ces derniers sont retirés des classes pour deux années de formation. Dans cette configuration, les classes restent fermées ou les écoles doivent recruter de nouveaux/nouvelles maîtres communautaires, bien souvent sans formation initiale (MC0).

En conclusion, le genre de l'élève est incontestablement un facteur essentiel pour expliquer les disparités du système éducatif tchadien que ce soit sur des aspects quantitatifs ou qualitatifs. Des études ont montré comment les inégalités socioculturelles liées au genre peuvent expliquer certaines appréhensions dans les attitudes et les comportements des garçons, des filles et des enseignants à l'école et pourraient, à terme, se répercuter sur la performance scolaire des élèves au cours de leur scolarité.

Les élèves généralement pauvres des écoles rurales sont très souvent stigmatisés par leurs condisciples urbains. Cette attitude, quoiqu'indicible, pourrait constituer un facteur de démotivation scolaire.

Les représentations des enseignants et enseignantes sur les capacités et les réussites des élèves dans certaines disciplines fondamentales au primaire pourraient également jouer sur leur enseignement et sur la performance des élèves.

Certains enseignants ont tendance à juger les filles moins douées que les garçons en mathématiques. Cette propension favoriserait inconsciemment les garçons dans l'apprentissage de cette discipline (Genre et acquisitions scolaires en Afrique francophone : étude sur les performances des élèves au cycle primaire . PASEC/CONFEMEN/FAWE- 2011) .



III. Aperçu sur l'approche méthodologique de l'étude

Pour mener à bien l'étude, deux types de données ont été mobilisés. Il s'agit des données administratives et des données d'enquêtes.

3.1. Les données administratives

Les données administratives ont été collectées à la lecture des documents de planification et de suivi des ministères en charge de l'éducation. Les principales sources explorées sont :

- ▶ Le Plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET) ;
- ▶ Le Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) ;
- ▶ Le Projet d'urgence de renforcement de l'éducation au Tchad (PUREAT) ;
- ▶ Les tableaux de bords du ministère, à savoir les annuaires statistiques ;
- ▶ Les textes, conventions, rapports et décrets.

Ces données ont été utilisées essentiellement pour alimenter le point relatif au contexte général du pays et aux généralités du système éducatif.

3.2 Les données de l'enquête d'opinion

Pour permettre de prendre en compte le point de vue des acteurs dans la définition des activités du projet Sahel, la présente étude a mis l'accent sur la collecte et le traitement de données d'enquêtes quantitatives complétées par des entretiens pour donner un état des lieux de la gestion et de la gouvernance des enseignants dans le pays.

L'option a été prise de recourir à une enquête utilisant la méthode non- aléatoire des quotas, qui est celle utilisée généralement dans les enquêtes d'opinion. Certes, ce type d'enquête est moins rigoureuse et précise que les méthodes aléatoires parce qu'elle ne permet pas de mesurer le seuil de confiance et la marge d'erreur, mais son choix a été motivé par des raisons financières et d'ordre pratique. En effet, le résultat escompté servira essentiellement à définir les activités du projet.

Cette enquête d'opinion a concerné les personnes exerçant dans les groupes de structures ci-après :

- Services centraux du ministère de l'éducation
- Services déconcentrés du ministère de l'éducation
- Structure de formation des enseignants
- Enseignants du primaire et du secondaire 1er cycle
- Partenaires techniques et financiers
- Société civile et ONG locales
- Syndicats de l'éducation
- Services décentralisés en charge de l'éducation (commune-région, etc.)

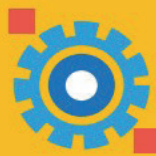
Les personnes ayant répondues au questionnaire se présentent comme suit :

Tableau 9 : Répartition des répondants par groupe de structure d'appartenance

Groupe de structures d'appartenance	Effectif de répondants	%
Services centraux du ministère de l'Éducation	30	30,00
Services déconcentrés du ministère de l'Éducation	20	20,00
Structures de formation des enseignants	15	15,00
Enseignants du primaire et du secondaire 1 ^{er} cycle	15	15,00
Partenaires techniques et financiers	5	5,00
Société civile et ONG locales	5	5,00
Syndicats de l'éducation	10	10,00
Services décentralisés en charge de l'éducation (commune-région, etc.)	0	0,00

Source : données de l'enquête mobilisées dans le cadre de l'étude

L'effectif des enquêtés est constitué de cent (100) répondants. Trente répondants proviennent des services centraux du ministère de l'éducation, vingt des services déconcentrés du ministère de l'éducation, quinze des structures de formation des enseignants, quinze sont des enseignants du primaire et du secondaire 1er cycle, cinq des représentants de partenaires techniques et financiers, cinq de la société civile et ONG locales et dix enquêtés proviennent des syndicats de l'éducation.



IV. Etat des lieux de la politique enseignante dans le pays

À travers ce point, on cherche à savoir s'il existe un document de planification sur le long terme qui couvre les dimensions clés de la gestion des enseignants dans le pays. Ce document, selon les pays, peut prendre une dénomination différente, mais l'objectif et le contenu devront guider mener à les considérer comme des politiques enseignantes.

Pour apprécier la qualité de la politique enseignante du pays, on se limitera ici aux réponses des enquêtés sur les principales questions ci-après :

- La politique enseignante est-elle en cohérence avec la réglementation du pays ?
- Quels niveaux d'enseignement cette politique enseignante couvre-t-elle ?
- Pensez-vous que le dispositif de mise en œuvre de la politique est fonctionnel ?
- Existe-t-il un plan opérationnel de mise en œuvre de la politique enseignante du pays ?
- Connaissez-vous les acteurs qui ont été impliqués dans l'élaboration de la politique enseignante ?
- Connaissez-vous les domaines de gestion (dimensions) couverts par la politique enseignante ?
- Les principales dépenses sont-elles été évaluées dans la politique enseignante ?
- La politique enseignante permet-elle d'établir clairement la relation entre les défis et les solutions proposées ?
- La politique enseignante contient-elle un cadre de résultats avec des cibles ?

Les propositions d'activités faites par les répondants permettront de faire des suggestions d'activités aux équipes de gestion du projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel ».

À la question de savoir s'il existe une politique enseignante de qualité au Tchad, le tableau suivant donne expose le point de vue des répondants :

Tableau 10 : Point de vue des enquêtés sur l'existence d'une politique enseignante dans le pays

	Existe-t-il une politique enseignante dans votre pays ? En %		
	Oui	Non	Je ne sais pas
Fonction			
Enseignant	13,33	66,67	20,00
Encadreur pédagogique	13,33	66,67	20,00
Administrateur/gestionnaire	6,67	63,33	30,00
Autres (Services déconcentrés)	10,00	70,00	20,00
Autres (Société Civile)	20,00	60,00	20,00
Autres (Syndicats)	20,00	60,00	20,00
Autres (PTF)	0,00	80,00	20,00

Source : Données d'enquête d'opinion

Les enquêtés, unanimement, ne reconnaissent pas l'existence d'une politique enseignante, à proprement parler, dans le pays. Sur la base des résultats de l'entretien, il n'y a donc pas de document type de la politique enseignante au sens propre du terme, élaboré sur le long terme (dix ans).

Cependant, des politiques sectorielles existent. C'est le cas du Plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET, 2018 – 2020), élaboré pour répondre à la proposition en 2010 du secrétariat du Partenariat mondial pour l'Éducation et du gouvernement du Tchad, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, en vue d'élaborer un plan intérimaire de trois ans, moins exigeant et moins contraignant qu'un plan sectoriel complet de 10 ans, en attendant l'élaboration d'un plan décennal complet.

En guise d'orientation à l'attention du projet Sahel, il semble évident que l'absence d'une politique enseignante au Tchad constitue une lacune qu'il convient d'aider à combler. Il apparaît donc recommandable que ledit projet aide à l'élaboration d'un document de politique enseignante au Tchad.



V. Aperçu sur les activités de gestion et formation des enseignants en cours et perspectives

L'un des principes directeurs dans la mise en œuvre du projet est l'effort à déployer pour un alignement avec les programmes en cours dans les pays bénéficiaires. À cet effet, il est important d'avoir une idée précise des interventions phares en vue d'instruire la programmation des activités du projet. Les données de l'enquête quantitative ainsi que celles des entretiens serviront à donner les éléments pour l'action.

5.1. Vue d'ensemble sur les interventions en cours sur la question enseignante

L'enquête indique que beaucoup des enquêtés au Tchad ont connaissance de l'existence d'un programme qui intervient sur la question enseignante. Ces programmes sont mis en œuvre par l'État, mais aussi par des partenaires techniques et financiers. Loin de présenter une situation exhaustive, le tableau suivant donne le pourcentage d'enquêtés ayant connaissance d'un programme, par bailleurs.

Tableau 11: Pourcentage d'enquêtés ayant connaissance d'un programme, selon le bailleur

cochez le principal bailleur de fonds de ce programme au Tchad ?			
Bailleur	% de personnes qui ont dit : <u>oui</u>	Bailleur	% de personnes qui ont dit : <u>oui</u>
Etat	94,00	Coop Luxembourg	0,00
AFD	50,00	(PME)	50,00
Coop Suisse	60,00	UNICEF	40,00
ONG	0,00	Coop Japon	20,00
Banque mondiale	80,00	UNHCR	60,00
UE	40,00	Education Cannot Wait(ECW)	0,00
Collectivité territoriale	0,00	Enabel	0,00
UNESCO	50,00	Save the Children	0,00

Source : Données d'enquête d'opinion

Un pourcentage élevé d'enquêtés a connaissance des principaux bailleurs des programmes, à savoir l'Etat, la Banque Mondiale, la Coopération Suisse, l'UNHCR, l'AFD et l'UNESCO.

5.2. Gros plan sur les programmes phares

Les principaux programmes répertoriés sont :

- ▶ Le Plan intérimaire de l'éducation au Tchad (PIET)
- ▶ Le Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT)
- ▶ Le Projet d'urgence de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PUREAT).
- ▶ Le PIET s'arrime au Programme national de développement (PND) 2017-2021 qui définit les options et orientations de la politique gouvernementale dans un cadre multisectoriel. Par sa dimension sectorielle et inclusive, le PIET couvre à la fois tous les niveaux d'enseignement, mais aussi et les thématiques transversales au secteur de l'éducation, tel que le bilinguisme, la réduction des risques et des catastrophes, le renforcement des capacités de pilotage et de gestion, ou encore le développement des TIC dans l'éducation et la formation.

L'objectif du PIET consiste à contribuer aux efforts du gouvernement pour préserver et élargir l'accès à l'enseignement primaire, à améliorer les taux d'achèvement et à augmenter les taux d'alphabétisation. La mise en œuvre de ce plan intérimaire a bénéficié de l'appui des PTF comme le Partenariat mondial de l'Éducation (PME), la Banque Mondiale, l'AFD et l'UNESCO.

- ▶ Le Projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) vise à préserver et élargir l'accès à l'enseignement primaire en améliorant les taux d'achèvement et d'alphabétisation. Il a bénéficié de l'appui du PME (2018-2020).
- ▶ Le Projet d'urgence de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PUREAT), auquel sont annexés les documents de la Politique nationale de l'alimentation, de la nutrition et de la santé scolaire ; la Stratégie nationale de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en milieu Scolaire ; le Plan nationale de contingence de l'éducation du Tchad 2020-2024 ; le Programme pluriannuel d'appui à la résilience de l'éducation en situation d'urgence ; le cadre d'action globale pour les réfugiés et la stratégie du Cluster Education, et enfin le Plan de réponse nationale du secteur éducation à l'épidémie du Covid19 au Tchad.

Le PUREAT vise à s'inscrire en soutien aux différents cadres d'intervention actuellement en vigueur au Tchad à savoir le PIET et le PREAT. Il a bénéficié de l'appui du PME (2020-2022).

5.3. Actions proposées pour le projet Sahel

Pour la mise en œuvre réussie du projet Sahel, les enquêtés proposent les activités suivantes :

- ▶ Appui à la formation initiale et continue des enseignants ;
- ▶ Appui à la scolarisation des enfants en dehors du système éducatif ;
- ▶ Appui à la scolarisation des filles.



VI. Situation des normes sur la profession enseignante dans le pays

La problématique des normes relatives à la profession enseignante est porteuse d'enjeux majeurs pour avoir des enseignants qualifiés en nombre suffisants. Cette question touche aux curricula des enseignants et aux normes et standards proprement de la profession. L'ambition du projet étant d'examiner cette dimension pour s'assurer non seulement de l'existence de cadre curriculaire, de normes et de standards relatives aux enseignants dans les pays, mais aussi de la possibilité offerte aux enseignants de faire valoir aisément leur titre de capacité d'un pays à l'autre dans l'espace du Sahel.

6.1. Existence de cadre curriculaire, de normes de la profession enseignante

La plupart des enquêtés estiment qu'il existe des normes relatives aux enseignants au Tchad. La répartition des enquêtés selon ce point de vue se présente comme indiqué dans le tableau suivant.

Tableau 12 : Répartition des enquêtés selon ce point de vue sur l'existence de normes professionnelles des enseignants

X6	Est-ce qu'il existe un texte qui donne les normes professionnelles pour les enseignants ?		
	<u>oui</u>	<u>non</u>	Je ne sais pas
Fonction			
Enseignant	66,67	0,00	33,33
Encadreur pédagogique	45,00	30,00	25,00
Administrateur/gestionnaire	73,33	10,00	16,67
Autres (Structures déconcentrées, Syndicat, Société civile et PTF)	71,43	14,29	14,29

Source : Données d'enquête d'opinion

Les enquêtés, à travers l'union des syndicats des enseignants du Tchad (UST), l'association des parents d'élèves (APE), ainsi que les administrateurs et gestionnaires, confirment qu'il existe une loi n°23/PR/2002 qui donne les normes professionnelles pour les enseignants.

Ces résultats ont été confirmés au cours des entretiens avec les APE et la communauté éducative qui gèrent les maîtres communautaires.

6.2. Actions proposées pour le projet

Pour la mise en œuvre réussie du projet Sahel, les enquêtés proposent les activités suivantes :

- ▶ Appui à la qualification et à la prise en charge des maîtres communautaires ;
- ▶ Appui à la construction des salles de classe en matériaux durables ;
- ▶ Appui au renforcement des capacités de la communauté éducative à la base et des APE.



VII. Capacités institutionnelles en SIGE pour une gestion optimale des enseignants

L'un des défis le plus souvent évoqué dans la gouvernance des enseignants est la disponibilité d'outils offrant la possibilité au gouvernement d'opérer une gestion rationnelle des ressources humaines. Ces outils impliquent au préalable des données statistiques fiables susceptibles de fournir un état des lieux des principaux indicateurs de gestion. Il sera question dans cette partie de questionner les capacités institutionnelles du pays en matière de SIGE, en général, et de l'information relative aux enseignants en particulier.

7.1. Examen de la capacité institutionnelle en matière de SIGE

Le Tchad dispose d'une base de données SIGE fonctionnelle et régulièrement mise à jour ainsi que d'un personnel qualifié en effectif suffisant pour la gestion centrale des données. En effet, 66,67 % des enseignants, 75 % des encadreurs pédagogiques et 100 % des administrateurs ou encadreurs estiment que la base de données existe, mais la plupart d'entre eux émettent des réserves quant à leur qualification effective à assurer une régulière mise à jour.

En clair, le pays a effectivement une base de données statistique, mais il faut renforcer les capacités des acteurs.

7.2. Examen de la capacité institutionnelle relative à la gestion des statistiques sur les enseignants

Selon les enquêtés, la base de données fournit effectivement un certain nombre d'indicateurs relatifs aux enseignants (genre, niveau, localisation, statut, etc.).

Tableau 13 : Connaissance des indicateurs relatifs aux enseignants dans la base des données

Si oui, cochez les indicateurs que ces bases de données peuvent fournir (<u>indicateurs</u> sur les enseignants) :	<u>oui</u>	<u>non</u>	Je ne sais pas
Effectif d'enseignants par niveau éducatif	100,00	0	0
Effectif d'enseignant selon le genre	100,00	0	0
Effectif d'enseignant par zone	100,00	0	0
Effectif d'enseignants en situation de formation initiale	100,00	0	0
Effectif d'enseignants par catégorie d'emploi ou statut	100,00	0	0
<u>autres à préciser</u>	0,00	0	0

Source : Données d'enquête d'opinion

Tous les enquêtés (100 %) estiment que la base de données fournit des indicateurs relatifs aux enseignants comme le niveau éducatif, le genre, la zone d'affectation, la situation de formation initiale, la catégorie d'emploi ou le statut.

A l'issue des entretiens, il apparaît que les bases de données sont produites, mais qu'elles ne sont pas accessibles.

Il convient de retenir que le SIGE et les autres bases des données à savoir celles du ministère de la Fonction publique et du Travail, du ministère des Finances et du Budget ainsi que celles du ministère du Plan et de l'Economie ne sont en fait pas en relation.

En guise d'orientation à l'attention du projet Sahel, il apparaît convenable que ledit projet aide à la mise en relation du SIGE avec les autres bases de données.

Les données sont disponibles dans la base de données et que certains indicateurs présentés dans les documents et les rapports. Il importe à présent de se poser la question de la disponibilité de l'information auprès des utilisateurs, dont les gestionnaires de l'éducation. En d'autres termes, comment sont publiés les rapports et les statistiques sur les enseignants ? Les avis des enquêtés sont présentés ci-après :

Tableau 14 : Connaissance des moyens de diffusion des données

Comment les rapports ou documents statistiques sur les enseignants sont-ils publiés ?	<u>oui</u>	<u>non</u>
Site web du ministère	0	100
Réseau sociaux	0	100
Adresse <u>e-mail</u> groupées des acteurs et partenaires	0	100
Autres (Annuaire Statistique/SIGE)	90	10
Je ne sais pas	0	0

Source : Données d'enquête d'opinion

Le tableau indique que la base de données n'est pas disponible sur le site web du ministère, ni sur les réseaux sociaux, ni sur les adresses e-mail groupées des acteurs et partenaires. Elle n'est disponible que sous forme d'annuaire statistique/SIGE. Il a été clairement établi, au cours des entretiens, une faiblesse dans la diffusion de la base de données, d'où la nécessité, pour le projet Sahel, de contribuer à sa meilleure diffusion.

7.1. Actions proposées pour le projet

Pour la mise en œuvre réussie du projet Sahel, les enquêtés proposent les activités suivantes :

- ▶ Renforcement et modernisation du SIGE ;
- ▶ Appui à la décentralisation provinciale et à une meilleure diffusion du SIGE ;
- ▶ Mettre en place une carte scolaire.

Conclusions

À l'issue de cette étude pour le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que le système éducatif tchadien éprouve beaucoup de difficultés dans son mode de fonctionnement, du fait de nombreux dysfonctionnements dans un environnement sécuritaire complexe.

La capacité des structures éducatives du pays de coordonner, absorber et gérer les ressources disponibles demeure un défi de taille qui n'est pas souvent évoqué comme un obstacle majeur au bon fonctionnement du système.

Aussi, en l'absence d'un document type de référence de politique éducative nationale, capable de fixer le décor attendu, nous pouvons néanmoins, au regard de ceux existant de (politiques sectorielles que sont le PIET, le PREAT et le PUREAT, tous élaborés en lien avec le PND), attester que les défis du secteur éducatif ont été identifiés et jugés maîtrisables.

Bien qu'à l'heure actuelle,, il n'existe aucun mécanisme fiable de redevabilité ou de pilotage du système, capable de remédier à ce dysfonctionnement institutionnel, il importe d'envisager un recours à une plate-forme de partenariat (GLPE) pour organiser un cadre normatif d'intervention afin d'éviter des chevauchements et d'autres superpositions, tant au niveau régional, national ou local. La finalité d'une intervention demeure de viser la population bénéficiaire à savoir les enseignants, élèves et les parents d'élèves.

Au demeurant, le renforcement des capacités reste la seule clé de voûte, capable d'imprimer un changement de paradigme dans le système de gouvernance et de gestion de l'enseignement au Tchad.

ANNEXES


1. Liste de personnes rencontrées Sahel

N°	Noms et prénoms	Institutions	Poste occupé
1	Mahamat Seïd Farah	MENPC	Directeur Général du Ministère
2	Mme DJORBAYE Chantal	MENPC	DG / Enseignements
3	Kiwilou Tossi	MENPC	Directeur de la Formation
4	Djimasbeve Ngarbim	MENPC	Conseiller du Ministre
5	Patalé Aaron	MENPC	Planificateur / Directeur
6	Zenaba Borgou	MENPC	Directrice de la Planification
7	Abraham Ahidjo	MENPC	Correspondant CONFEMEN
8	Fatimé Tabo Gatibé	MENPC	Directrice Education de filles
9	Djikal Madiourourom	MENPC	Conseillère Education des Filles
10	Adama Dacour	MENPC	Conseillère Education des Filles
11	Djimasbeve Gaou	MENPC	Directeur Formation continue
12	Bamaï Mamadou	Syndicat / APE	Secrétaire Général
13	Youssef Ramadan	APE	Bureau Syndicat
14	Demangassou Kadir2	APE	Bureau Syndicat
15	Gnou Waima	Syndicat UST	Secrétaire Général
16	Barka Michel	Syndicat UST	Président
17	Younous Mahadiir	Syndicat UST	Secrétaire Général adjoint
18	Alladoum Service	MENPC	Direction de l'Alphabétisation
19	Alladoubaye	MENPC	Direction de l'Alphabétisation

20	Bananeh Emmeky	MENPC	Recteur de l'Académie de Ndjaména
21	Lacinguamagne Jacques	Parlement	Député
22	Abderamane Ildiima	Parlement	Députée
23	Madtoingué Benelgar	Parlement	Député
24	Bassa Diidengar	Parlement	Député
25	Issa Badi	Parlement	Député
26	Alladoumgué Charles	Parlement	Directeur Général adjoint
27	Achta Selgué	Parlement	Députée
28	Ayambi Goutima	MENPC	Enseignant Chercheur
29	Djimrasem Thalès	MENPC	Enseignant Chercheur
30	Assem Gadébé	MENPC	Point focal Sahel / Education
31	François Atchina	MENPC	Responsable SIGE
32	Ngoudjo Négué	Dispositif EFE	Chef de Service des Statistiques OBSEFE
33	Harba Khamis	Dispositif EFE	Secrétaire Exécutif du CONEFE
34	Boulo Félix	Curricula	Inspecteur académique
35	Noudjalbaya Sarah	Dispositif EFE	Chef de Personnel
36	Youssouf Adam	APICED	Directeur Général
37	Ngarnadjal Gami	APICED	PCA
38	Hans Rudolf Felbert	Coopération Suisse	Directeur adjoint
39	Kladoum Movéna	Coopération Suisse	Chargé de programme
40	Angèle Waj	Ecole Belle vue A	Directrice
41	Djona Moussa	Ecole Belle vue B	Directeur
42	Ousmane Jeannette	Collège d'enseignement Général	Directrice
43	Ndilkodji Bérédabaye	AFD	Chargé de projets
44	Delayille Sewingar	SWEED	Suivi Evaluation
45	Rémadji Nanagodjal	MENPC	DG / Technique

2. Bibliographie et Revue Documentaire

1. Référentiels des activités professionnelles et de compétences des cadres de la chaîne pédagogique et des enseignants du primaire au Tchad 2017
2. Annuaire statistique de l'éducation au Tchad de 2016 à 2020
3. Rapport d'analyse du PASEC au Tchad de 2014 et 2019
4. Document final du programme PREAT 2013
5. Evaluation de l'action de la France pour l'éducation de Base dans les pays du Sahel 2013
6. Loi N°17/PR/2001 Portant Statut Général de la Fonction Publique
7. Loi N° 16/PR/2006 Portant Orientation du Système éducatif tchadien
8. Décret N° 455/PR/MENPC/2019 Portant Organigramme du Ministère de l'éducation nationale
9. PIET (2018 – 2020)
10. PARSET
11. PND 2020 – 2022
12. PREAT 2020



Pour contribuer à l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 (ODD4), l'UNESCO met en œuvre le projet « Améliorer l'enseignement dans la région du Sahel », financé par l'Union européenne. Le projet est organisé en trois volets :

- i) la gouvernance et la gestion des enseignants et
- ii) la formation initiale et continue des enseignants
- iii) le renforcement des capacités à concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer les réformes curriculaires en vue d'un alignement systémique.

Les deux premiers volets sont portés par le Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) et le troisième par le Bureau International d'Éducation de l'UNESCO.

